

Patrimoine religieux

Des églises du diocèse recevront des subventions

François Gloutnay
Agence de presse Présence

Qu'ont en commun la basilique Sainte-Anne de Varennes, l'église Saint-François-Xavier de Verchères et l'église Saint-Cyprien de Napierville ? Ces trois lieux de culte du diocèse de Saint-Jean-Longueuil viennent d'apprendre que le [Conseil du patrimoine religieux du Québec \(CPRQ\)](#) leur accorde une subvention pour la restauration de la maçonnerie de leur église respective.

C'est l'église de Verchères qui reçoit la somme la plus importante pour de tels travaux, soit 210 000 \$. Les responsables de la basilique Sainte-Anne recevront 162 750 \$ tandis que ceux de Napierville obtiendront la somme de 107 450 \$.

Le dimanche 4 août, sur le perron de l'église Sainte-Famille de Boucherville, Nathalie Roy, ministre de la Culture et des communications, a annoncé que le gouvernement allouait cette année 15 M\$ à 75 projets de restauration de lieux de culte.

À Boucherville, la ministre n'a précisé que les noms de deux églises du diocèse de Saint-Jean-Longueuil qui allaient recevoir une subvention de ce programme gouvernemental que gère le CPRQ.

«La magnifique église Sainte-Famille de Boucherville obtiendra une subvention d'un peu plus de 56 000 \$ pour redonner à ses vitraux leur splendeur originelle», a dit madame Roy.

Elle a aussi annoncé que l'église St. Augustine of Canterbury de Saint-Bruno-de-Montarville recevra 54 000 \$ pour la restauration de la toiture et du revêtement extérieur.

Mentionnons que la demande d'aide pour la restauration de la toiture de l'église Saint-Thomas-d'Aquin de Saint-Lambert a aussi été acceptée. C'est une somme de 150 000 \$ que le conseil de fabrique recevra.

Enfin, l'église Saint-Marc de Saint-Marc-sur-Richelieu pourra réparer son clocher et ses fenêtres avec le montant de 70 000 \$ que lui versera le CPRQ.



À Boucherville, le dimanche 4 août, Nathalie Roy, ministre et de la Culture et des Communications, et Josée Grandmont, présidente du conseil d'administration du Conseil du patrimoine religieux du Québec, ont annoncé qu'une somme de 15 M\$ serait octroyée cette année à la restauration de 75 lieux de culte, dont plusieurs du diocèse de Saint-Jean-Longueuil.
Présence/François Gloutnay

Requalification des lieux de culte

Aux 15 M\$ annoncés le dimanche 4 août, la ministre Nathalie Roy a expliqué que le ministère de la Culture et des Communications ajoutait une somme de 5 M\$ «pour la requalification des lieux de culte afin de préserver leur valeur patrimoniale».

«La requalification est une démarche essentielle car les lieux de culte méritent une seconde vie qui respecte leur intérêt patrimonial, qu'il soit historique, architectural, artistique, technologique ou emblématique», a-t-elle expliqué. C'est aussi le Conseil du patrimoine religieux du Québec qui va gérer ce programme de requalification qui permettra aux nouveaux propriétaires d'églises de conserver et de mettre en valeur des éléments qui rappelleront l'usage passé du bâtiment.

«Au fil des siècles, nos églises n'ont pas seulement été des lieux de culte mais aussi des lieux de rassemblement et de mobilisation. Ce trésor inestimable appartient au peuple québécois», a lancé la ministre Roy sur le perron de l'église de Boucherville.

-30-

François Gloutnay
journaliste
fgloutnay@gmail.com
Twitter: @fgloutnay
Skype: fgloutnay